



Numéro 7 / Du 22 novembre au 5 décembre 2010

Lancement du concours des prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les pédagogues des collèges et des universités du Québec sont invités à soumettre leurs productions didactiques au concours des Prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce concours a pour objet de souligner la qualité exceptionnelle du matériel didactique produit en français et destiné à l'enseignement collégial ou au premier cycle de l'enseignement universitaire.

Les dates limites pour soumettre les productions dans l'une des cinq catégories du concours sont : le 26 novembre pour l'enseignement collégial et le 11 janvier pour le premier cycle de l'enseignement universitaire.

Catégories
Le concours comprend cinq catégories : Volumes, Matériel complémentaire d'un cours, Ouvrages multimédias, Cours de la formation à distance et Rapports de recherche pédagogique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet du concours à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/ministere/prixministre



Une conférence du cinéaste Philippe Falardeau



Crédit photo : Julie Gauthier

Dans le cadre du cours *Cinéma québécois*

Ce mardi 23 novembre, de 14 h à 17 h
Auditorium (local A-2099)

Le profil Cinéma du programme Arts et Lettres du collège François-Xavier-Garneau est heureux d'inviter les cinéphiles de la région de Québec à une conférence du réalisateur québécois Philippe Falardeau.

Philippe Falardeau a réalisé au cours de la dernière décennie *La moitié gauche du frigo* (2000), *Congorama* (2006) et *C'est pas moi, je le jure!* (2008). Projetés sur les écrans de prestigieux festivals (Cannes, Berlinale, Festival international du film de Toronto), ces films redynamisent le cinéma québécois. Lors de la conférence, Philippe Falardeau souhaite parler du métier de réalisateur et expliquer en quoi il privilégie un « cinéma de regard et de point de vue ». Cet automne, cet ancien gagnant de La Course destination monde travaille sur son quatrième long-métrage, *Bashir Lazhar*, une adaptation de la pièce d'Évelyne de la Chenelière.

L'événement est gratuit et se veut un lieu d'échanges et de découvertes du 7^e art d'ici!

Marianne Gravel

REER du Fonds de solidarité FTQ

Saviez-vous qu'il est possible de cotiser à son REER en achetant des actions du Fonds de solidarité FTQ au Collège?

En effet, nous sommes vos responsables locaux (RL) pour le Fonds de solidarité FTQ (Fonds de travailleurs). Notre rôle consiste à être les intermédiaires entre vous et le Fonds de solidarité FTQ. Nous pouvons vous informer sur ce qu'est le Fonds, nous avons tous les formulaires pour l'achat d'actions, les changements d'adresses, les changements de montant pour la retenue sur le salaire, etc.

Le Fonds de solidarité FTQ est un acteur majeur dans l'économie québécoise. Pour la région de la Capitale nationale, il a investi chez Mode Avalanche, SSQ Société d'assurances vie, Savard Ortho Confort, Groupe Qualinet et le Château Bonne-Entente, pour ne nommer que ces entreprises.

L'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ est une bonne façon d'investir dans les entreprises québécoises et créer des emplois tout en investissant dans votre portefeuille REER. De plus, en achetant des actions du Fonds de solidarité, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 30 % du montant investi dans une année fiscale, en plus de la déduction REER d'environ 38 % (ce pourcentage peut varier en fonction du revenu imposable).

Au Collège, il est possible d'y contribuer par la retenue sur le salaire. En fonctionnant ainsi, la déduction fiscale REER ainsi que le crédit d'impôt vous sont immédiatement remis à chaque paye.

Ça vous intéresse? Vous voulez plus d'information?

N'hésitez pas à nous joindre.

Lyne Lévesque, poste 2318
llevesque@cegep-fxg.qc.ca

Alain Marcotte, poste 2434
amarcotte@cegep-fxg.qc.ca



Gogratuités.com

Votre club social est fier de vous annoncer sa collaboration avec GoGratuités.com (Quantité limitée)

GoGratuités.com, c'est un collectif d'annonceurs qui, pour se mettre en valeur, vous offrent une promotion sans précédent dont les avantages auront de l'impact. Le but premier est de favoriser l'intégration de l'offre de nos commerçants locaux avec la demande des consommateurs de la ville de Québec dans leurs activités de consommation courantes.

Procurez-vous la trousse GoGratuités Premiers contacts sur le Portail, dans la communauté du club social. Habituellement, cette trousse est vendue 60 \$ plus 10 \$ de frais de transport. Grâce à la collaboration établie par votre club avec GoGratuités.com, vous pouvez vous la procurer pour seulement 60 \$ lorsque vous êtes membre du club social.

Dans cette trousse, chaque commerçant participant donne une gratuité pour se faire connaître par les consommateurs... C'est une offre exclusive et très généreuse.

En tout, c'est plus de 500 \$ de gratuités sans autre obligation d'achat de votre part pour un petit investissement de 60 \$.

- C'est un réel retour sur investissement.
- C'est une façon économique de découvrir de nouveaux produits, services et commerces.
- C'est une façon intelligente d'encourager l'entreprise locale et de proximité.
- C'est soutenir la vitalité et la qualité de vie dans nos quartiers.
- C'est aider nos commerçants locaux à concurrencer les grandes chaînes.

Bref, un merveilleux cadeau à se faire ou à offrir : que ce soit pour un anniversaire, une maternité, pour Noël, un départ à la retraite, des vœux pour un prompt rétablissement, en guise de remerciements pour sa clientèle ou pour un cadeau corporatif qui se démarque... Les occasions ne manquent pas, à vous d'en profiter.

Le club social du Collège

Rachat de service antérieur au 30 juin 1973

Les dispositions actuelles du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et du régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) permettent aux participants de racheter, sous forme de crédit de rente, des périodes de service antérieur non cotisées auprès d'un employeur devenu visé par le RREGOP ou le RRPE. Plus précisément, il s'agit du service accompli chez un employeur aujourd'hui assujéti à un régime de retraite ou qui l'aurait été s'il n'avait pas cessé d'exister, alors que l'employé n'était pas visé ou que l'employeur n'était pas assujéti ou pour lequel aucune cotisation n'a été versée.

À titre d'exemple, le service comme employé régulier, suppléant, occasionnel (effectué avant le 30 juin 1973) ou contractuel (salarié) avant l'assujettissement de l'employeur au RREGOP peut être racheté grâce à ces dispositions.

Il est important de savoir qu'il s'agit d'un type de rachat très avantageux qui n'existera plus à compter du 1^{er} janvier 2011. Ainsi, pour se prévaloir de ce droit, les participants concernés doivent présenter une demande de rachat à la CARRA au plus tard le 31 décembre 2010.

[Pour de plus amples informations sur ce type de rachat, il vous est possible de vous rendre sur le site de la CARRA »](#)

[Cliquez ici pour consulter les formulaires disponibles pour procéder à la demande de rachat »](#)

Le formulaire complété (727) doit être remis à la Direction des ressources humaines au plus tard le 3 décembre.

Pour plus de précision à ce sujet, n'hésitez pas à contacter madame Nathalie Dubreuil à la Direction des ressources humaines au poste téléphonique 2289.

Direction des ressources humaines

Les stagiaires de bureautique à votre service

Productions Interligne permet aux stagiaires en Techniques de bureautique de mettre en pratique leur savoir-faire pour les services suivants :

- ✓ Formation personnalisée sur la suite Office
- ✓ Traitement de texte
- ✓ Conception de présentations PowerPoint
- ✓ Numérisation de documents
- ✓ Production d'affiches
- ✓ Et plus encore

Services offerts à prix abordables

Nos heures d'ouverture sont les mardis, mercredis et jeudis, de 13 h à 16 h.

Nos bureaux sont situés au local F-3712 du pavillon Jacques-Marquette.

Pour toute question ou demande de travail, composez le poste téléphonique 4080 ou envoyez un courriel à : interligne@cegep-fxg.qc.ca



Notre boxing day est de retour!



Les 25 et 26 novembre, venez profiter des rabais incroyables sur la majorité des produits en magasin. Les bas prix sont dans tous les secteurs. Autant en librairie qu'en informatique en passant par le vêtement sportif. Des rabais entre 10 et 50 % seront appliqués sur nos prix pendant ces deux jours.

Saisissez l'occasion pour commencer ou compléter vos achats de Noël.

Vous voulez profiter de notre vente le plus tôt possible? Sachez que nous sommes ouverts tous les mercredis soir et que nous commencerons notre Boxing Day à 18 h, le 24 novembre.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!



Cynthia Boissonneault
Agente de communication



UN FRANC SUCCÈS! MERCI!
PORTES OUVERTES
SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010
9 H À 13 H
MARDI 25 JANVIER 2011
18 H 30 À 21 H
VIVEZ L'EXPÉRIENCE GARNEAU WWW.CEGEP-FXG.QC.CA



Vous avez des nouvelles à faire paraître dans le prochain *Garneau express*? Envoyez vos textes en utilisant le Centre des nouvelles : <http://publications.cegep-fxg.qc.ca>

Prochaine parution : 6 décembre (tombée : 29 novembre 11 h 30)



Production de la Direction des communications et des affaires corporatives